

CSE INFO

Mars 2021

1/ Point Covid : Bulletin sanitaire au 04/03

- Situation Département : 123 hospitalisations dont 12 en réanimation, 432 décès depuis mars 2020.
- Taux d'incidence 49,91 pour 100000, taux de positivité 2,10 (le plus bas de France).
- Situation CSTJF : pas de nouveaux cas depuis novembre 2020.
- Fréquentation des salariés sur le site : pics les mardis et jeudis 30%, 25% les autres jours et 20% le vendredi. Pas de sur-densité sur le site.
- Campagne de vaccinations (AstraZeneca – nécessite 2 injections espacées de 9-12 semaines). Début 11 Mars sur RdV pour les salariés Total SE de 50 ans et +, présentant cas de comorbidité avec certificat du médecin généraliste. La CGT a demandé que cette campagne soit étendue aux prestataires.

2/ Information sur le projet ONE TECH

La CGT demande une information-consultation au périmètre du CSTJF. La Direction s'engage à la faire. Nous trouvons que ce projet peut faire sens techniquement parlant mais nous avons plusieurs réserves :

- Les promesses d'embauches risquent de ne pas être tenues.
- Quel avenir pour les prestataires ainsi que les contrats-pro?
- Suppression de postes n'est pas suppression d'emplois.
- La charge de travail sur ceux et celles qui vont rester sera lourde. Tout nouveau projet engendre du stress auprès des salariés, une communication anticipée s'impose pour ne pas générer des cas RPS.
- Entités et leurs fonctions doivent être clairement identifiées par leurs sigles ce qui n'est pas le cas actuellement dans la présentation des organigrammes,
- les actions de formation doivent être renforcées pour accueillir les nouveaux arrivants internes et externes,
- dans les technical-lines les affectations doivent être d'une durée minimum de 5 ans pour permettre de reconstituer le savoir-faire fortement dégradé par les départs de ces dernières années. La facturation des études (RFS) doit être simplifiée.

Et le volet « Social » dans ce projet ? complètement inexistant... la CGT travaille sur un statut « Energéticien » de haut niveau, plus en phase avec nos métiers, et le portera haut et fort.

La CGT demande que la moyenne de 4j de formation / an / salarié ne soit pas appliqué « à la lettre » dans les services au risque, comme cette année, d'arriver à une moyenne inférieure, ou de voir de nouveau des sessions être annulées faute d'inscrits. Où est la cohérence à l'heure où la direction prétend que OneTech permettra aux salariés de changer de métier et d'embaucher des jeunes ?

3/ Information sur l'Accord RCC

La CGT intervient sur ce sujet uniquement sur le cœur du problème, les embauches. Cet accord percute de plein fouet le projet One Tech, car ce dernier va générer beaucoup de mouvements internes. Cela ne sera surtout pas 1 départ pour 1 embauche puisque les postes One Tech seront d'abord pourvus via le Job Posting. Il y aura un déficit d'embauches et par ricochet plus que les 500 suppressions de postes annoncées...

4/ Avis HSE: RASSAC 2020 (Rapport Annuel Sécurité Santé et Conditions de Travail) et PAPRI Pact 2021 (Programme Annuel de Prévention des Risques Industriels et d'Amélioration des Conditions de Travail)

Les avis rendus par les élus sont globalement favorables mais avec des réserves et des propositions (suspension de l'ouverture des open-spaces en temps d'épidémie, prévention des burn-out et autres RPS, ...) que la CGT ne manquera pas de rappeler à la direction !

5/ Réclamations Individuelles et Collectives

La direction ne veut pas étendre le bénéfice de l'indemnité de télétravail rétroactive du 1^{er} Juillet 2020 aux conjoints de personnes vulnérables.